

25^È ÉDITION

RENCONTRES INTERRÉGIONALES
DES LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES

LES LANGUES ET
LES CULTURES RÉGIONALES :
QUELLES VALEURS AJOUTÉES
DANS LE CONCERT POLYSEMIQUE
DE LA MONDIALISATION ?

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION RILCR

20 ET 21 OCTOBRE 2016

DE 8H00 À 18H30 . AU MÉMORIAL ACTe GUADELOUPE

PROGRAMME



JEUDI 20 OCTOBRE

9h00 - 17h30

MÉMORIAL ACTE, SALLE DES CONGRÈS ET DES ARTS VIVANTS

8h30 - 9h00

Accueil des invités

9h00

Ouverture officielle des rencontres

Mot de bienvenue du Président du CCEE, Jean-Jacques Jérémie

Allocution de Raymond-Yvon BISSOL, président de l'Association RILCR

9h30

Plénière

L'équipement scientifique des langues régionales

Des instances sont en charge de missions d'équipement qui se traduisent par l'édiction de règles communes portant sur la syntaxe, la grammaire des langues. Elles s'investissent également dans des actions de promotion et de diffusion.

Enfin, elles participent activement à la définition d'une politique linguistique concertée dans leur territoire de référence. Quelles leçons peut-on tirer de ces années de pratique à partir de l'examen des initiatives territoriales témoins ?

A. Les organes de normalisation et de régulation linguistiques : bilan et perspectives.

- L'Office public de La langue Bretonne
- Direction de la Langue Corse (sous réserve)
- L'Académie des Langues Kanaks (sous réserve)
- L'Académie du Créole Haïtien
- La Délégation générale de la langue française et des langues de France (DGLFLF) : quels accompagnements (sous réserve)
- Débat et synthèse

13h00

Pause déjeuner

14h30-17h30

B. Place des technologies innovantes de communication dans la sauvegarde et le développement des langues régionales. Regards croisés sur les pratiques.

- Internet et les réseaux sociaux
- La téléphonie mobile
- Les systèmes éducatifs nationaux
- Débat et synthèse

VENDREDI 21 OCTOBRE

9h00 - 18h30

MÉMORIAL ACTE, SALLE DES ATELIERS MODULABLES

9h30

Plénière

Un statut juridique pour assurer le développement des langues régionales

La langue française n'est pas la langue maternelle de tous les habitants des régions et territoires d'outre-mer. Il existe donc une cohabitation, voire un concubinage, entre le français et des langues dites « locales » ou « régionales ».

Dans toutes les régions sous souveraineté de la France, le français est la langue officielle. Aussi, sans un cadre juridique protecteur, balisant leur développement, les langues les plus fragiles peuvent disparaître, emportant avec elles des lectures originales du monde, des corpus de savoirs et de culture.

A. Les droits linguistiques des populations : quelles évolutions ?

- La Charte européenne des langues régionales et minoritaires : un horizon dépassable ?
- Les recommandations du Conseil de l'Europe
- Les recommandations du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations-Unies
- Quelle prospérité pour le concept de co-officialité linguistique sur le sol français ?
- Le protocole sur les droits linguistiques
- Quelles actions collectives nouvelles à développer à l'échelle internationale ?
- Débat et synthèse

B. Les politiques de gestion de la diversité linguistique dans les Amériques insulaires et continentales.

- Communication magistrale
- Débat et synthèse

C. Déclaration finale des Rencontres

13h00

Pause déjeuner

16h00 - 18h00

Assemblée générale de l'Association RILCR (réservée aux membres)

